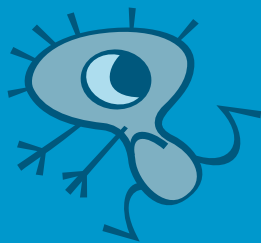


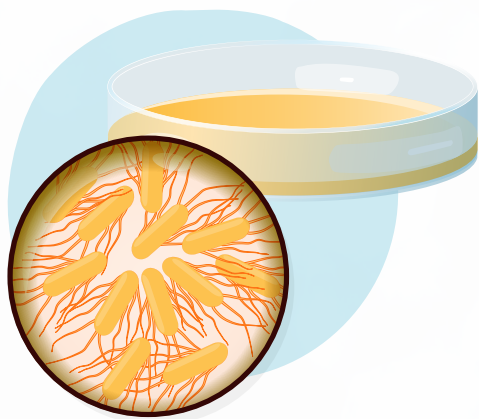
# Bye-bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde et écoles du Québec

## Diarrhée et vomissements : quoi faire ?

La diarrhée et les vomissements sont fréquents chez les tout-petits. Ils peuvent être sans gravité ou être les signes d'une maladie infectieuse telle que la gastroentérite, qui est une inflammation de l'estomac et de l'intestin due à un virus, à une bactérie ou à un parasite. Les cas de diarrhée et de vomissements peuvent mener à une exclusion du milieu de garde. Il est donc important de bien reconnaître les symptômes et de se référer aux consignes pour savoir quoi faire.



### ÉTAPES À SUIVRE LORSQU'UN ENFANT A DES SYMPTÔMES ASSOCIÉS À LA DIARRHÉE OU AUX VOMISSEMENTS

#### 1- Vérifier les caractéristiques des selles et des vomissements

- La fréquence, la quantité, la consistance et la couleur des selles varient d'un enfant à l'autre. La diarrhée est donc une modification des selles par rapport à ce qui est normal chez lui en l'absence de tout changement dans son alimentation. Elles deviennent plus fréquentes (augmentation de plus de 2 selles par jour) et plus liquides que d'habitude. En général, la présence d'au moins 3 selles molles ou liquides sur une période de 24 heures est considérée comme une diarrhée. Un enfant allaité exclusivement peut faire jusqu'à 12 selles pâteuses par période de 24 heures, et c'est normal.
- Un vomissement est différent d'une régurgitation. Il est parfois difficile de les distinguer surtout chez les bébés. La régurgitation est normale chez les bébés et se fait sans effort tout de suite après qu'ils ont bu du lait ou qu'ils ont été allaités, ou un peu plus tard. Les régurgitations diminuent généralement vers l'âge de 6 mois et cessent vers l'âge d'un an. Les vomissements sont généralement précédés d'un mal de cœur (envie de vomir) et sont de quantité plus importante. L'enfant

peut avoir mal au ventre et faire des efforts en contractant les muscles de son ventre et de sa poitrine pour rejeter les aliments.



## 2- Rechercher les causes probables

- Les virus (ex. : rotavirus, norovirus) sont la cause la plus fréquente des gastroentérites chez les tout-petits. Les vomissements sont beaucoup plus fréquents en présence d'un virus.
- Les bactéries (ex. : *Salmonella*, *Shigella*) et les parasites (ex. *Giardia*, *Cryptosporidium*), quant à eux, causent souvent de la diarrhée, mais rarement des vomissements. Parfois, la diarrhée et les vomissements peuvent aussi être les symptômes d'autres maladies infectieuses (ex. : COVID-19, influenza, autres infections des voies respiratoires supérieures).
- Les gastroentérites peuvent être provoquées par la consommation d'aliments ou d'eau contaminés par des bactéries, des virus ou des parasites. Dans ce cas, plusieurs consommateurs peuvent présenter, au même moment, des symptômes de diarrhée et de vomissements. Dans certains cas, des analyses peuvent être réalisées par un professionnel de la santé pour confirmer le diagnostic.
- La cause d'une gastroentérite peut être difficile à déterminer et demeure souvent inconnue. On dit qu'une éclosion de gastroentérite est d'origine inconnue lorsqu'au moins deux personnes ayant eu un contact ont des symptômes de diarrhée et de vomissements et qu'une cause infectieuse est confirmée ou soupçonnée,

mais qu'aucun lien n'a été établi avec un aliment ou de l'eau. Une éclosion de gastroentérite d'origine inconnue peut être signalée par le milieu de garde aux autorités de santé publique pour la réalisation d'une enquête.

## 3- Se référer aux critères d'exclusion d'un service de garde pour prendre une décision

- Un enfant qui a des symptômes de diarrhée ou de vomissements ne doit pas être automatiquement exclu du milieu de garde. La décision d'exclure un enfant doit être prise en tenant compte des critères suivants :
  - La diarrhée conduit à l'exclusion lorsque les selles molles ou liquides sont abondantes et qu'elles ne peuvent être contenues dans la couche ou lorsque l'enfant est incontinent et ne peut atteindre les toilettes. Les selles qui contiennent du mucus ou du sang sont également un motif d'exclusion. Il en est de même pour une diarrhée accompagnée de vomissements ou de fièvre. Le retour en service de garde, en l'absence de fièvre, est possible une fois que les selles peuvent être contenues dans la couche ou que l'enfant est continent, et que son état général lui permet de suivre les activités. Il n'est pas nécessaire que les selles redeviennent normales, mais elles ne doivent pas contenir de mucus ou de sang.
  - Un enfant qui a vomi deux fois ou plus au cours des dernières 24 heures doit être exclu du milieu de garde. Son retour au service de garde se fera après 24 heures sans vomissement. Il peut toutefois continuer à être présent si les vomissements sont liés à une maladie non infectieuse et non contagieuse (ex. : intolérances alimentaires). Il faut également qu'il n'y ait pas de risque de déshydratation et que l'enfant soit capable de participer aux activités.



#### 4- Identifier les contacts du cas

En milieu de garde, les contacts d'un cas de gastroentérite sont les enfants et les éducatrices ou éducateurs du même groupe. Ce cercle de contacts peut être élargi à d'autres groupes ou personnes selon les interactions qui ont eu lieu avec le cas (ex. : groupe d'accueil le matin ou le soir, autre groupe avec qui des activités ont été réalisées dans la journée). En milieu familial, les personnes qui vivent au domicile du ou de la responsable du service de garde sont aussi considérées comme des contacts.

Tous les contacts doivent être surveillés pour une intervention rapide dès que se déclare une éclosion. Il y a éclosion si un ou plusieurs cas se manifestent parmi les contacts d'un cas de gastro (ex. : dans un même groupe).

#### 5- Que faire lorsqu'il y a plusieurs cas qui surviennent au même moment ?

- Évaluer chacun des cas et se référer aux critères d'exclusion pour prendre les bonnes décisions.
- Informer les autorités de santé publique de votre région (ou votre CLSC) de toute éclosion de gastroentérite de cause inconnue. Une enquête sera effectuée.
- Vérifier auprès d'un professionnel de la santé compétent (ex. : infirmière ou infirmier d'un CLSC, infirmière ou infirmier du CIUSSS, santé publique) si une lettre doit être envoyée aux parents pour les informer de la situation et des critères d'exclusion et/ou de retour au milieu de garde.
- Vérifier la propreté des sources d'eau potable et les mesures d'hygiène qui entourent la préparation des repas.
- Renforcer les mesures d'hygiène dans le milieu.
- Sensibiliser davantage le personnel au respect du protocole de changement des couches.

#### 6- Comment renforcer les mesures d'hygiène dans le milieu

Étant donné que la plupart des éclosions de gastroentérite en milieu de garde sont causées par des virus, aucun traitement particulier n'est prescrit. L'application des mesures d'hygiène reconnues est donc le moyen le plus efficace pour limiter la transmission.

- Hygiène des mains : avant les collations et les repas, avant toute manipulation d'aliments, après les toilettes. Voir à ce sujet la section «[Hygiène des mains](#)» du Guide de prévention des infections dans les services de garde et écoles du Québec.
- Nettoyage et désinfection : tables, jouets, poignées de porte et toutes autres surfaces touchées fréquemment. Se référer au tableau 2 de la [section](#) du chapitre 4 du Guide de prévention des infections dans les services de garde et écoles du Québec pour les dilutions adéquates de l'eau de Javel et à [l'annexe 3](#) du même guide pour le calendrier d'entretien recommandé pour les services de garde. Une attention particulière doit être portée aux salles de bain et aux tables à langer.

#### Références :

- Institut national de santé publique du Québec. (2023). [Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans](#).
- Gouvernement du Québec. (2015). [Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles](#) (éd. 2015).

## Votre opinion nous intéresse !

Nous souhaitons recueillir vos commentaires et suggestions concernant différents aspects du bulletin Bye-bye les microbes !

À cette fin, nous vous invitons à participer à notre sondage avant le 31 janvier 2024 en cliquant sur le lien suivant : [Sondage Bye-bye les microbes!](#)

Cette rétroaction nous permettra de savoir ce que vous aimez du bulletin et ce que nous pourrions améliorer pour mieux répondre à vos besoins en matière de prévention et de contrôle des infections.

Merci à l'avance pour votre participation !

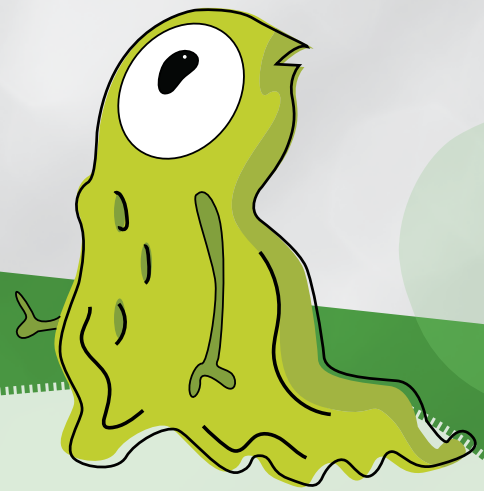
Nous vous rappelons également qu'il vous est en tout temps possible de communiquer avec nous en utilisant l'adresse courriel [bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca](mailto:bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca).

L'équipe du bulletin Bye-bye les microbes !

# Bye-Bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde et écoles du Québec



**Pour toute question sur la santé, communiquez avec Info-Santé 811.**

## RÉDACTION :

*Marie-Laure Kleme, agente de planification,  
de programmation et de recherche*

Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal

*Marie-Andrée Lafontaine, agente de planification,  
de programmation et de recherche*

Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal

## COLLABORATION :

*Caroline Authier, conseillère en prévention  
et contrôle des infections*

Direction générale adjointe de la protection de la santé  
publique du MSSS

*Catherine Dufresne, infirmière clinicienne,  
prévention et contrôle des infections*

CHUL et Centre mère-enfant Soleil du CHU de Québec-  
Université Laval

*Jacinthe Desroches, médecin-conseil*

Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal

*Majorie Lavoie, médecin-conseil,*

Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal

*Marie-José Raymond, conseillère en développement,  
Direction du soutien à la conformité et à la qualité,  
ministère de la Famille*

*Renée Paré, médecin-conseil,*

Direction générale adjointe de la protection de la santé  
publique du MSSS

*Silvana Perna, infirmière clinicienne spécialisée  
en prévention et contrôle des infections et présidente  
du CPISEQ,*

Direction générale adjointe de la protection de la santé  
publique du MSSS

## PRODUCTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

*Ministère de la Famille*

## INFOGRAPHIE

*Ministère de la Famille*

## DIFFUSION

*Ministère de la Famille*

Le contenu de ce bulletin est également disponible  
dans le [site Web](#) du ministère de la Famille.

## LA BOÎTE AUX LETTRES

*Ministère de la Famille*

600, rue Fullum

Montréal (Québec) H2K 4S7

Courriel : [bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca](mailto:bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca)

Dépôt légal – 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN : 1481-4471

© Gouvernement du Québec